

LA VILLE

ESPACE KENNEDY

COURONNEMENT



Couronneries le grand renouveau

La résidence Schuman est en travaux
et la tour Kennedy disparaîtra fin 2023.

© Iboo Creation

Espaces et bâtiments publics, logements sociaux, parcs et espaces verts... Le renouvellement urbain transforme progressivement les Couronneries. Point d'étape.

Les études de diagnostics complémentaires sur l'amiante ont défini le protocole de déconstruction de la tour Kennedy : curage, désamiantage et grignotage. Fin 2023, la tour aura disparu du paysage. Sur la parcelle, sera bâti le pôle culture et animation des Couronneries. Il réunira le centre d'animation, Carré Bleu, une antenne du Conservatoire et le restaurant l'Éveil. Le cabinet d'architectes chargé de la conception du nouvel équipement sera désigné d'ici fin 2023. L'ouverture est envisagée pour 2027. À noter : la salle de spectacle Carré Bleu est fermée jusqu'à fin 2023, mais ses activités se poursuivent dans d'autres sites des Couronneries, comme le Centre d'animation.

MÉTAMORPHOSES ÉCOLIÈRES

Du côté de l'École européenne supérieure de l'image (EESI), c'est en

septembre que les engins de chantier entreront en action. Un bâtiment – 3 200 m² de surface utile – va sortir de terre. Béton décarbonné, c'est-à-dire fait de matériaux à faible empreinte carbone, bois, panneaux aéro-photovoltaïques pour l'autoconsommation : le chantier vise une consommation énergétique neutre et une forte ambition environnementale. Les premiers élèves intégreront leur nouvelle école en septembre 2025. Concernant la réhabilitation de l'école Andersen, l'architecte a livré sa première esquisse, après une concertation avec les usagers. Les études se poursuivent actuellement pour affiner le projet, notamment pour la cour végétalisée et les espaces extérieurs.

LOGEMENTS RÉHABILITÉS

Ekidom poursuit la réhabilitation globale des logements sociaux.

Dans le chrono

- Réalisé en 2023**
Reconstruction de la résidence Habitat jeunes et installation des résidents dans les 100 logements du Barangai K2.
- En cours jusqu'en 2025**
2 ans de travaux pour construire l'EESI. À l'école Andersen, les travaux de réhabilitation démarrent en janvier 2024 pour une livraison attendue fin 2025.
- À venir en 2027**
Livraison du futur pôle culture et animation des Couronneries dont les travaux doivent débuter en 2025.

Objectif pour 2023 : 197 logements rénovés. Des travaux sont en cours à la résidence Schuman, où 97 logements seront livrés à l'automne. ●

Jardins en partage

On y cultive des fruits, des légumes et... des relations. Les jardins et vergers collectifs ou partagés, initiés par des groupes d'habitants, s'inscrivent dans une démarche citoyenne de partage.

Cultivons notre jardin

Ce sont des coins de verdure, des lopins de terre nourriciers, logés au pied d'immeubles, dans une partie de parc ou non loin de pavillons. Les jardins et vergers partagés et collectifs fleurissent à Poitiers. Ils sont créés sur l'idée d'habitants par la Ville, et gérés collectivement. Il y a les petits nouveaux du parc des Dunes, des Montgorges, de la rue des Sablonnières, du parc du Triangle d'Or ou du square du Clain. Il y a les historiques comme ceux du Bon-Pasteur, de Bellejouanne et des Couronneries. Et ceux qui vont venir grossir les rangs prochainement : au parc de la Gibauderie et place de la Liberté.

LE GOÛT DU LIEN

« Je m'aère la tête, j'ai noué des amitiés avec des voisins que je n'aurais jamais rencontrés, témoigne Lise. Et puis je savoure ce qu'on fait pousser ensemble et c'est vraiment super. Forcément, la salade a un goût épatant. » Les jardins partagés, clos, disposent de parcelles individuelles et d'une parcelle collective. La récolte de celle-ci est répartie entre tous avec des modalités propres à chaque lieu. Dans les jardins collectifs, ouverts, chacun est libre de s'impliquer comme il le veut et récolte qui veut. Maxence précise : « Jardiner, ça demande de l'énergie, mais ça apporte beaucoup sur le plan personnel, surtout quand on fait ensemble. C'est comme une parenthèse dans la vie de tous les jours et c'est aussi ma façon de me réapproprier l'espace public. Je suis acteur de la ville, pas que consommateur. »

En chiffre

5 700

plants de légumes sont produits par les serres municipales pour les jardins partagés et collectifs.



Au Jardin sans Frontière, les habitants privilégient les plantations peu gourmandes en eau.

EN PRENDRE DE LA GRAINE

La Ville répond positivement aux aspirations des habitants, exprimées notamment lors des budgets participatifs, en créant des potagers et des vergers. Mieux : elle offre un soutien technique au long cours, par exemple en réalisant des aménagements spécifiques, en installant ici un récupérateur d'eau de pluie, là une cabane à outils. Depuis cette année, les serres municipales produisent des plants destinés à ces espaces. L'implication de la Ville dans les projets de jardins partagés et collectifs répond à des enjeux globaux et locaux : alimentaires, sociaux, sanitaires, environnementaux, éducatifs... En retour, la Ville attend de chaque jardinier qu'il adopte un comportement écoresponsable. ●

« Je viens 5 à 6 fois par semaine à Ciboulette et Papillon, le jardin de la Blaiserie. Ici, je suis actif, je bouge, je suis avec des gens. Le samedi, on se retrouve tous ensemble à travailler la terre. On se parle, on avance ensemble. Nous avons accueilli des demandeurs d'asile : ils cultivent avec nous en apprenant le français. On produit des légumes notamment pour le Baobab, l'épicerie sociale. »

Fayçal Tmoulik



© Ibooo Création

Un espace du commun... hors du commun

Un jardin multiculturel, à l'image du quartier, et où se croisent les générations. Le Jardin sans Frontière, aux Trois-Cités, est un lieu de partage et d'expériences.

« T'as vu comme la menthe poivrée elle a poussé ? », glisse Marie-Jo à Mohammed. Binette en main, ces habitants trouvent beaucoup de plaisir à cultiver le coquet Jardin sans Frontière. La parcelle voit pousser fraises, rhubarbes, artichauts, framboises, ciboulette, radis... Créé il y a 3 ans à l'arrière de Pourquoi pas la Ruche, il est ouvert à tous et aux 4 vents. Les classes de l'école Tony-Lainé y ont chacune leur carré potager. « Il y a une dimension éducative à ce jardin, relève Mohammed. La réussite du projet tient au partenariat étroit entre l'association Pourquoi pas la Ruche, la Ville et l'école. »

UN JARDIN RESPECTÉ

À côté, Francette se réjouit : « Les cultures sont très bien respectées, rien n'a jamais été dégradé. Les gens se servent sans excès, les enfants picorent des fraises en sortant de l'école et un papa a même planté des fruitiers cet hiver. » Les habitants investis ne manquent pas de projets pour leur petit coin de paradis : une pergola va être installée et des carrés surélevés sont envisagés. Les sessions potagères se déroulent le mercredi matin dans une joyeuse ambiance. Elles s'achèvent souvent par un repas partagé au restaurant de Pourquoi pas la Ruche. ●

➔ Journée de plantation

Mardi 16 mai, les habitants sont invités à participer à une journée de plantation avec les enfants de l'école Tony-Lainé.

Troc-plantes et portes ouvertes

Dimanche 14 mai de 9h à 18h, un troc-plantes s'invite au parc des Prés-Mignons. Rien n'est à vendre, tout est à échanger. **Samedi 10 et dimanche 11 juin**, plusieurs jardins partagés, comme Ciboulette et Papillon, mais aussi des particuliers passionnés, accueillent le public pour Bienvenue dans mon jardin au naturel. L'événement, orchestré par le CPIE Seuil du Poitou, est consacré cette année à la biodiversité heureuse au jardin.

Jardins familiaux, quésaco ?

Outre les jardins partagés et collectifs, il existe à Poitiers des jardins familiaux, c'est-à-dire avec des lopins individuels. Le Champ de la Fédération, avec 101 parcelles, affiche complet. Gabriel Moreau, main verte et président de l'association gestionnaire du site, explique : « Nous avons la chance de pouvoir cultiver une bonne terre et c'est une source alimentaire importante pour certaines familles. » Le terrain appartient à la Ville et les parcelles sont mises à disposition contre une modeste contribution.



© Ibooo Création

ATELIERS POTAGERS

Percer le secret des semis, apprendre le bon geste pour mettre un plant en terre ou encore fertiliser la terre sans excès. Les ateliers proposés par les jardiniers de la Ville permettent de gagner en confiance et en autonomie. Au Jardin des Plantes à 10h, les clés d'une production de légumes de printemps réussie seront abordées **samedi 20 mai**, avant de se focaliser sur les techniques de permaculture et la vie du sol **samedi 27 mai**. En juin, il sera question des petites bêtes au jardin et de la taille des fruitiers.

➔ Sur inscription

au 05 49 41 39 37 ou animations.parc@grandpoitiers.fr



Aux Mains vertes, le plus ancien jardin partagé de Poitiers, une trentaine d'adhérents cultivent les 27 parcelles individuelles et 1 parcelle collective.

© Claire Marquis

Semer les graines du savoir

Au cœur du quartier des Couronneries, le jardin partagé Les Mains vertes est un endroit à part, protégé du monde. Au milieu des fleurs colorées et des légumes divers, un petit épouvantail veille sur des aromatiques. Plus loin, 5 bénévoles creusent des sillons, recouvrent de terre : c'est la plantation des pommes de terre sur la parcelle collective. « La plupart des gens viennent après le travail et jardinent surtout pour manger, » explique Jocelyne, bénévole depuis 2012. Nicole et Muriel, elles, apprécient le travail en plein-air. « D'ailleurs, jardiner soigne », affirment-elles.

PÉDAGOGIE ET GOURMANDISE

Pour l'association Les Mains vertes, l'aspect pédagogique est très fort : « On reçoit de nombreux enfants, » expliquent Martine Procak, trésorière et Jean-Marc Manteau, président. L'école Alphonse-Daudet et l'accueil de loisirs Bleu Citron viennent avec des enfants toute l'année. « Sur leur parcelle dédiée, ils aiment apprendre à semer et aussi comment accommoder les légumes. Ils ont un faible pour l'oseille et les fleurs de bourrache », raconte Martine, surnommée « la maîtresse du jardin ». ●



Envie de vous plonger dans l'ambiance en vidéo ?

Rendez-vous sur la chaîne YouTube de la Ville de Poitiers pour découvrir une vidéo sur les jardins partagés.

Interviews

POURQUOI ET COMMENT LA VILLE FAVORISE LES JARDINS PARTAGÉS ET COLLECTIFS ?

Planter, gratouiller, regarder pousser, récolter, déguster... Le jardinage est un facteur de bien-être, un très bon stimulant intellectuel et il participe à l'embellissement du cadre de vie. Dans cette belle histoire, la Ville a un rôle de facilitateur : elle aide les collectifs qui portent des projets. La Ville installe, accompagne l'aménagement, peut fournir des plants. Les habitants n'ont plus qu'à cultiver ! Avec le dérèglement climatique, il faut multiplier les espaces végétalisés partout où c'est possible. Plus il y aura de jardins alimentaires créés, mieux la ville et les habitants se porteront.

Claude Thibault
conseillère municipale
Parcs et nature en ville



© Yann Gachet - Ville de Poitiers

QUID DES MARAÎCHERS PROFESSIONNELS ?

Pour développer le maraîchage urbain, la Ville de Poitiers crée des opportunités d'installation foncière. Par exemple, un maraîcher vient de s'installer au bois de Saint-Pierre, une autre à la Piquetterie. Avec la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Champ du partage, la Ville accompagne les porteurs de projets sur 3 ans. Les micro-fermes urbaines, c'est-à-dire celles dont le modèle économique tient plus à la proximité qu'à la surface, permettent de produire des légumes en circuit ultra-court. Soutenir les installations maraîchères a vraiment du sens pour la Ville de Poitiers qui porte une offre de restauration collective avec des produits sains, locaux et de saison.

Élodie Bonnafous
adjointe à la Production
alimentaire locale et
restauration scolaire



© Yann Gachet - Ville de Poitiers

La vie secrète des castors



Petit ingénieur des eaux et forêts

Voilà quelques années que les naturalistes de Grand Poitiers observent le retour du castor. Magali Godu confirme : « Après sa réintroduction dans la Loire, il est parvenu à remonter les cours d'eau jusqu'au Clain, la Boivre, l'Auxance ». À ne pas confondre avec le ragondin, nuisible par sa prolifération et les dégâts qu'il cause aux berges. Le castor est au contraire une espèce protégée et son activité profite au paysage. « Lorsqu'il abat un arbre, le castor participe au renouvellement boisé de la ripisylve. En construisant un barrage, il étend les zones humides propices à la biodiversité », explique Samuel Ducept, entomologiste à Vienne Nature.

UN INGÉNIEUR TERRIER

Le castor creuse un terrier dont l'entrée, discrète, se trouve sous l'eau et ressort en bordure de berge par un trou d'aération. Il peut disposer au-dessus un amas pyramidal de branches et de boue, on parle alors de terrier-hutte. Pour que l'entrée du logis reste inondée, le castor peut

Ils se disent oui pour la vie

Les castors vivent en couple et sont fidèles au même partenaire. Bien qu'ils se chérissent toute leur vie, mâle et femelle doivent parfois raviver la flamme. Ils se poursuivent avant l'amour, acte qui se déroule dans l'eau, en nageant ventre contre ventre. Leurs enfants restent « à la maison » jusqu'à environ 2 ans, avant de quitter le terrier familial pour bâtir dans un autre territoire leur propre lieu de vie.

Longtemps absent, le castor s'est réinstallé à Poitiers. Regard sur cet animal discret et protégé.



construire un petit barrage, « incomparable avec les importants barrages des castors d'Amérique », souligne Samuel Ducept.

Il se nourrit de ce que le territoire lui offre

Cet animal de 25 à 30 kg se nourrit d'arbres, qu'il taille comme des crayons jusqu'à les faire tomber au sol. Il en consomme les feuilles ou, en hiver, l'écorce. Il apprécie principalement les bois tendres et blancs comme le saule, le noisetier ou le peuplier. Des traces de branches grignotées attestent de la présence de castors, par exemple aux prés Richard, le long du Clain. C'est un animal nocturne qui aime vivre caché ; il faut donc veiller à ne pas le déranger. ●

Info en +

Un travailleur bien outillé

La surprenante queue plate du castor se révèle un outil fort pratique. Elle est un excellent propulseur qui aide l'animal à se déplacer rapidement dans l'eau. Elle lui sert aussi à transporter des branchages ou petites pierres pour aménager son terrier ou construire un barrage. Il utilise aussi sa queue pour claquer l'eau pour alerter sa famille en cas de danger. Ses longues incisives courbées sont d'excellents outils coupants.



2 gallinacées assurent de bonnes omelettes pour un foyer de 4 personnes.

© Nicolas Méhu

Roule ma poule !

Des poulettes qui recyclent nos déchets et fournissent des œufs frais, voilà une bonne idée... qui se prépare. L'occasion, aussi, de se reconnecter au vivant, dans le respect de ses voisins.

Chez Fanny, elles sont les stars du jardin. Leurs œufs frais délectent les papilles de la famille. Comme elle, de nombreux habitants sont séduits par l'idée d'installer un poulailler. Avant de se lancer, il y a quelques règles à avoir en tête, surtout si vous habitez en copropriété ou en lotissement, lieux pour lesquels des prescriptions spécifiques peuvent être de mise.

QUESTION DE BON SENS

Josiane Beauvais-Papin, de la direction Salubrité – santé publique, explique : « *Le savoir-vivre et le bon sens sont de rigueur. Il s'agit de garantir le bien-être de l'animal en lui réservant un espace suffisant et en nettoyant les fientes régulièrement. Cela évite aussi les odeurs qui peuvent gêner les voisins.* » Et le bruit ? « *On n'empêchera pas une poule de caqueter, mais il faut comprendre que les voisins ne sont pas forcément très contents de les entendre. Quant au coq, le plus raisonnable est d'éviter* », conseille-t-elle. En-dessous d'une surface inférieure à 5 m², pas besoin de déposer une autorisation d'urbanisme, sauf si le terrain est situé dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable, à côté d'un monument historique, d'un site classé ou en instance de classement. À savoir, au-delà de 10 poules, une distance de plus de 25 m de toutes habitations, y compris la vôtre, est de rigueur. Et en cas d'épidémie de grippe aviaire, il faut couvrir l'enclos d'un filet de protection.

POULAILLER COLLECTIF : CHICHE ?

Des jeunes du collège France Bloch-Sérain se sont emparés de l'idée d'installer un poulailler collectif à Beaulieu, près du jardin partagé. Grâce aux budgets participatifs, il sera réalité à l'automne. « *Nous travaillons sur le gaspillage alimentaire*, indique Xavier Varenne, professeur de SVT et référent développement durable au collège. *Évidemment, le premier axe de progression est dans nos assiettes. Nous avons des composteurs et bientôt des poules, championnes pour ingurgiter les biodéchets.* » Ce poulailler, collaboratif, sera géré par les élèves, des habitants et des acteurs associatifs. « *Nous pourrions nous relayer pour nourrir les poules et ramasser les œufs* », détaille Xavier Varenne. Prochain objectif pour les collégiens ? Trouver un partenaire, local, pour fabriquer le poulailler, en matériaux recyclés. ●

118

C'est le nombre de projets déposés par les habitants dans le cadre de l'édition 2023 des budgets participatifs. Parmi eux, une tyrolienne au Parc de Blossac, un verger à Poitiers Ouest ou encore un écuroduc, c'est-à-dire un ouvrage permettant aux écureuils de franchir un obstacle, à Poitiers Sud.

Fête des associations

Les inscriptions sont ouvertes pour la Fête des associations de Poitiers, qui aura lieu **dimanche 10 septembre** au Parc de Blossac. Ce rendez-vous convivial et populaire invite à découvrir le riche tissu associatif de la ville en visitant les stands et en profitant de multiples animations. Les associations ayant leur siège social à Poitiers et souhaitant prendre part à la fête peuvent s'inscrire jusqu'au **vendredi 26 mai**.

➔ espacedesaides.grandpoitiers.fr

Éducation canine

Samedi 13 et dimanche 14 mai, la Ville organise des cours d'éducation canine au caniparc de Saint-Éloi. Objectif : repartir avec des conseils pratiques sur la vie du chien en groupe pour bien vivre avec son animal et se promener sereinement. 3 séances de 45 min sont proposées à 9h, 10h et 11h.

➔ **Sur inscription**
au 05 49 52 36 15 ou salubrite.sante publique@grandpoitiers.fr



L'ÉCO-CONDUITE



Technique de conduite automobile citoyenne et moins polluante

1 JE LÈVE LE PIED DE LA PÉDALE

-10 km/h
-5 litres
-12% de CO₂ sur 500 km

2 JE PASSE LA VITESSE AU BON MOMENT

Conduite en surrégime → +20%

3 J'UTILISE LE FREIN MOTEUR PLUTÔT QUE LA PÉDALE

- de consommation
- d'usure des freins
- + de sécurité et de confort pour les passagers

8 JE VÉRIFIE RÉGULIÈREMENT LA PRESSION DE MES PNEUS

-300 g de pression sur un pneu
+3 à +5%

4 JE FAIS VÉRIFIER RÉGULIÈREMENT L'ÉTAT DE MON VÉHICULE

Véhicule mal entretenu → Jusqu'à +25%

7 JE COUPE LE MOTEUR À PARTIR D'UN ARRÊT DE 30 SECONDES

Un véhicule à l'arrêt
↓
0,5 à 1 litre par heure

6 JE SUPPRIME LES CHARGES INUTILES

+100 kg dans la voiture
↓
+5%

5 JE LIMITE LA CLIMATISATION

- DE CLIM = -15% de CO₂ sur 100 km
+ DE CLIM = sur route → +10%
en ville → +25%



30 km/h EN VILLE À PARTIR DE SEPTEMBRE

POURQUOI ?

- DE DANGERS
30 km/h = 13 m pour s'arrêter
50 km/h = 29 m pour s'arrêter
- DE CHOCS GRAVES
30 km/h = x moins de risques de décès lors d'un choc avec un piéton par rapport à un choc à 50 km/h

À VOUS DE JOUER

Des ateliers d'éducation aux médias se déroulent dans les accueils périscolaires. Les enfants abordent, en mots ou en images, le sujet de leur choix. Ce mois-ci, 4 jeunes filles de l'école de la Grange Saint-Pierre ont réalisé un reportage photographique au centre d'incendie et de secours des sapeurs-pompiers de la Blaiserie.

C'est comment les coulisses de la caserne des pompiers ?



Chaque matin, les pompiers s'entraînent 2h. Il y a une salle de sport moderne et une salle de cours dans la caserne. Ils utilisent aussi la piscine de la Blaiserie.



Quand on appelle le 18, l'appel téléphonique arrive au centre de traitement de l'alerte de Chasseneuil-du-Poitou. La caserne la plus proche est prévenue et reçoit un ordre de mission sur l'imprimante du standard avec toutes les informations nécessaires pour intervenir. Les pompiers sont alertés par leur bip.



Les pompiers doivent se préparer en 2 min maximum pour arriver rapidement sur le lieu d'intervention.



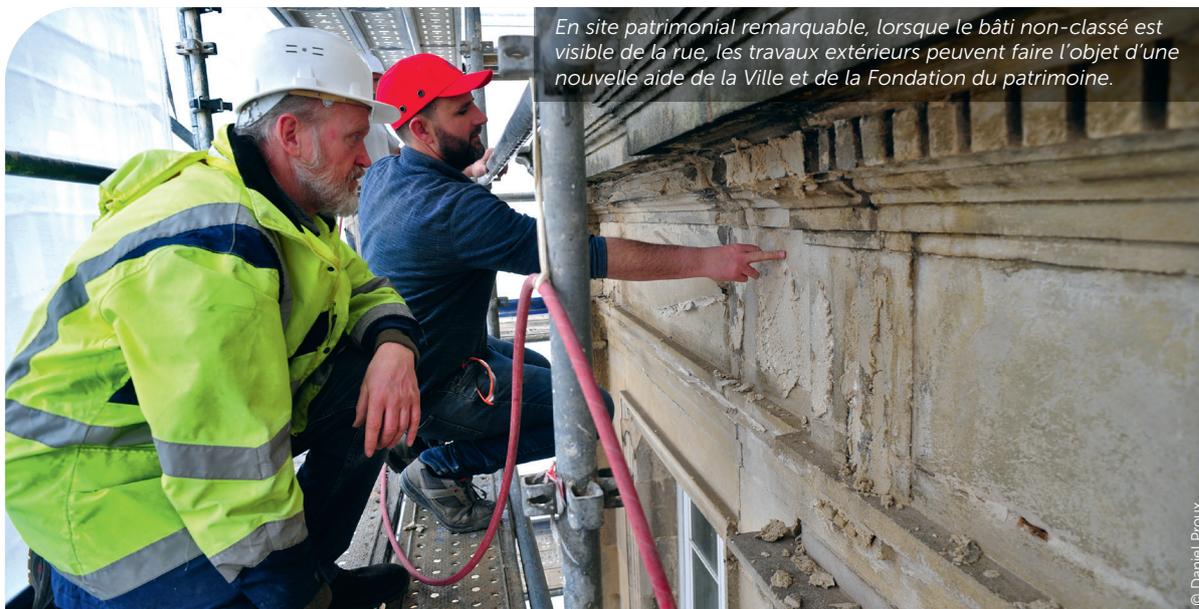
Chaque véhicule est spécifique. Pour éteindre les feux, on utilise le Fourgon pompe tonne léger secours routier (FPTLSR). Pour aller en forêt, on sort le Camion-citerne feu moyen (CCFM). Pour accéder en hauteur, on utilise la grande échelle qui mesure 18 m. Les camions sont garés dans la remise.



Pour arriver rapidement, les pompiers allument le gyrophare et mettent en route la sirène « 2 tons » afin que les voitures les laissent passer.

Merci !
à **Camille, Charlyne, Maïwenn et Suzanne** pour leur photoreportage.





En site patrimonial remarquable, lorsque le bâti non-classé est visible de la rue, les travaux extérieurs peuvent faire l'objet d'une nouvelle aide de la Ville et de la Fondation du patrimoine.

© Daniel Proux

ÇA NOUS INTÉRESSE

Quelles aides pour rénover le bâti privé ?

Grand Poitiers, la Ville et la Fondation du patrimoine se mobilisent pour les Poitevins qui rénovent leur logement. Le point sur les aides, dont un nouveau coup de pouce pour le bâti remarquable en secteur sauvegardé.

« Il y a une vraie volonté de la Ville à participer à la restauration du bâti ancien », assure Aloïs Gaborit, conseiller municipal Urbanisme et foncier. Une convention récemment signée avec la Fondation du patrimoine fait sens à cet égard. L'association et la Ville soutiennent ensemble les travaux de restauration sur l'extérieur du bâti non classé situé en site patrimonial remarquable et visible de la rue. « L'aide peut aller jusqu'à 1 500 € par projet, ou 3 000 € pour des propriétaires non-imposables », détaille Eugénie Gicquel, de la Direction Urbanisme-Habitat Foncier. Une déduction d'impôts s'y ajoute. « Des demandes nous arrivent toutes les semaines. Nous avons actuellement 6 dossiers en cours d'instruction », se réjouit Françoise Vilain, déléguée départementale à la Fondation du patrimoine.

Bouquet de travaux, éventail d'aides

Passer au Point Info Énergie de Grand Poitiers est

préconisé avant de se lancer dans des chantiers de rénovation énergétique ou destinés à l'autonomie de la personne. L'équipe donne des conseils personnalisés, mobilise des aides de l'État via l'Anah, auxquelles peuvent s'ajouter les aides de la Ville et de Grand Poitiers. « Dans le cas d'un bouquet de travaux et selon ses ressources, on peut aussi cumuler la prime des fournisseurs d'énergie, MaPrimeRénov' », calcule Guillaume Deluc du Point Info Énergie. Par exemple, pour remplacer une chaudière fioul par une pompe à chaleur, une famille de 4 personnes à revenus intermédiaires (entre 42 748 € et 60 336 €) obtiendra 7 000 € sur un devis de 14 000 €. Les personnes avec des revenus modestes peuvent aussi bénéficier d'une aide à la rénovation du parc privé ancien dans certains secteurs, comme le centre-ville et la gare. ●

Permanences de l'ABF

L'architecte des bâtiments de France reçoit pour les projets situés en centre-ville de Poitiers le jeudi sur rendez-vous sur urbanisme.autorisation.occupation.des.sols@grandpoitiers.fr ou au 05 49 52 35 35.